Termes de référence pour le recrutement d'un consultant

Unité	Gouvernance / Renforcer la cohésion sociale en Haïti au travers de mécanismes de redevabilité et de transparence opérationnels (PBF Corruption)
Titre du projet :	Partenariat pour la mise en place de la plateforme multi-acteurs autour de la lutte contre la corruption
Lieu d'Affectation	Port-au-Prince, Haïti (déplacement dans les villes de provinces)
Durée de la consultation	4 mois – 1er. Mars à 30 Juin 2025
Type de contrat	**CDD**

1. Contexte et Justification

La corruption en Haïti demeure un des principaux facteurs qui entraine la non-jouissance des droits humains (non-accès aux services sociaux de base) par la population, plus particulièrement celle des quartiers populaires. Nourrie par des pratiques ancrées à plusieurs niveaux, la corruption s'est établie au sein de la sphère administrative et des services publics, affectant la société haïtienne dans son ensemble, menaçant ainsi sa cohésion. Elle a des conséquences directes et indirectes en matière d'instabilité et de conflit.

Selon l'Unité de Lutte contre la Corruption (ULCC) : « *la corruption affecte tous les rouages de l'État* »[1] sous formes de pot-de-vin, malversation, enrichissement illicite, blanchiment d'argent provenant de crimes économiques, trafic d'influence, népotisme, fraude fiscale, surfacturation des services à l'État, sous facturation des redevances à l'État, détournement de fonds et passation illégale de marché public. La corruption nuit aussi les populations vulnérables, notamment les femmes et les jeunes, de manière directe et indirecte. D'une part la gestion inefficace des ressources publiques et de la vie économique empêche l'accès à des services publics de qualité, notamment aux services sociaux de base. D'autre part, ces différentes pratiques de corruption contribuent à entretenir les gangs armés dont l'existence et les activités impactent de manière disproportionnée les jeunes et les femmes notamment en raison du recrutement par les gangs de jeunes en situation d'extrême précarité. Les pratiques de corruption ont des conséquences socio-économiques sur la vie des quartiers où les femmes mènent des activités informelles pour subvenir aux besoins de leurs familles.

[1] Document de stratégie, 2009

Outre l'ULCC, d'autres sources confirment la prévalence et l'importance du problème ainsi que le manque de confiance de la population dans les institutions. L'indice de perception de la corruption 2020 de *Transparency International* place Haïti au 170ème rang sur 180 pays évalués, tandis que le *Global Competitiveness Report 2019* du Forum économique mondial situe le pays au 138ème rang sur 141. Les indicateurs mondiaux de gouvernance de la Banque Mondiale, en particulier ceux sur le contrôle de la corruption, ont montré une détérioration de la situation entre 2015 et 2020.[2] Des données spécifiques montrent aussi que les citoyens n'ont pas confiance dans le système judiciaire formel. Ainsi, 80% des personnes interrogées pensent que les juges sont corrompus, 66% pensent que les tribunaux ne punissent pas les coupables d'un crime et 82% estiment que les tribunaux traitent les personnes de manière injuste.[3]

Par ailleurs, la complexité de l'instabilité socio-politique et institutionnelle en Haïti a exacerbé plusieurs défis structurels relatifs à l'État de droit y compris la redevabilité, la justice, la transparence et l'efficacité de gestion des affaires publiques. Cette situation, caractérisée par les actes de corruption, a directement dégradé la relation entre l'État et ses citoyens et accentué la méfiance des Haïtiens vis-à-vis des institutions qui peinent à **apporter les réponses appropriées à la corruption**. Les institutions de contrôle, telles que l'ULCC, l'Inspection judiciaire du Conseil supérieur du pouvoir judiciaire (CSPJ), l'Inspection judiciaire du ministère de la Justice, sont souvent perçues comme partiales et leurs capacités limitées ne permettent pas toujours de lutter efficacement contre les actes de corruption, les infractions et les abus de pouvoir. **L'absence actuelle d'un cadre de concertation structurant et inclusif portant sur la corruption** empêche la mise en place d'une **compréhension commune** et l'**adoption de solutions intégrées** en réponse à ce défi majeur pour la stabilité en Haïti. De même, les jeunes et les femmes ne sont pas très impliqués sur la question de corruption en vue de promouvoir la redevabilité. Leur participation demeure très faible.

Il en résulte qu'Haïti est encore très loin de réaliser les objectifs de son **plan stratégique pour devenir un pays émergent d'ici 2030** notamment parce que la corruption endémique impacte l'efficacité des institutions publiques et freine l'accès équitable aux services publics essentiels (protection, justice, état civil, etc.) ainsi qu'aux services sociaux de base (éducation, santé, eau, électricité, etc.). Elle affecte, en outre, de manière disproportionnée les enfants, les femmes et les adolescentes qui constituent la plus grande part des groupes vulnérables du pays.

Dans ce contexte, la création d'un large consensus national autour de la lutte contre la corruption constitue un préalable pour consolider les fondements pérennes d'un État de Droit. La création d'un espace de dialogue impliquant un large spectre d'acteurs aussi bien institutionnels (MPCE, MEF, ULCC, CSJP, IGPNH, OPC etc.) qu'affiliés à la société civile (Fondation Je Klere, BHDH, FBH etc.) ou au secteur privé (Chambres de commerce etc.) facilitera ***la mise en place d'un***

[2] Worldwide Governance Indicators project : http://info.worldbank.org/governance/wgi/
[3] Centre d'Études de la Justice des Amériques, « Étude diagnostique du système de Lutte contre la Corruption en Haïti », 2020

dialogue national sur la lutte contre la corruption qui, à travers de larges consultations multi-niveaux permettra de faire émerger un consensus sur les actions à mener.

La mise en place de cette structure de dialogue rassemblant les représentants des organismes de contrôle, de la société civile, des jeunes doit reposer sur le diagnostic qualitatif des acteurs actifs dans la lutte contre la corruption ainsi qu'à la création des conditions favorables pour le fonctionnement d'espaces d'échanges techniques et thématiques permettant de consolider l'action de cet espace et l'élaboration d'une feuille de route consensuelle sur la lutte contre la corruption.

Dans ce contexte, le bureau du PNUD en Haïti a établi un partenariat avec Ensemble Contre la Corruption, organisme de la société civile, pour la mise en place de cette plateforme multi-acteurs autour des actions à définir pour conduire efficacement la lutte contre la corruption.

Le projet **"Partenariat pour la mise en place de la plateforme multi-acteurs autour de la lutte contre la corruption"** vise à créer un espace de dialogue et d'action concertée entre les acteurs étatiques et non-étatiques clés en Haïti. L'objectif est d'élaborer une feuille de route définissant des stratégies et des actions à mettre en œuvre pour lutter efficacement contre la corruption.

Dans ce contexte, Ensemble Contre la Corruption avec l'appui du bureau du PNUD en Haïti cherche à recruter un.e consultant.te qualifié.e, grandement motivé.e et dynamique pour appuyer la mise en œuvre du projet, notamment en facilitant la création de la plateforme multi-acteurs devant rassembler tous les acteurs étatiques et non étatiques, associations de jeunes et associations de femmes, en animant les discussions et en contribuant à l'élaboration de la feuille de route.

2. Objet de la consultation

L'objectif général de la consultation est de fournir une expertise technique dans la rédaction des documents devant amener la plateforme multi-acteurs, regroupant les institutions publiques du pouvoir exécutif, du pouvoir judiciaire, des instances de contrôle et des organismes de la société civile à valider une feuille de route consensuelle pour la lutte contre la corruption.

3. Cahier de charges du.de la Consultant.e

Le.la Consultant.e aura pour charge de :

- Etablir les TDR de la plateforme multi-acteurs et obtenir leur validation en séance plénière ;
- Etablir un guide d'ateliers thématiques pour les cinq (5) comités stratégiques : Redevabilité – Transparence – Efficacité des dépenses – Participation citoyenne – Ethiques publiques ;

- Elaborer le rapport final des ateliers thématiques après les consultations dans les ateliers régionaux et obtenir la validation par la plateforme multi-acteurs;
- Etablir un guide pour la tenue de l'atelier national de rédaction de la feuille de route consensuelle pour la lutte contre la corruption ;
- Elaborer la feuille de route consensuelle pour la lutte contre la corruption à soumettre à la validation de la plateforme multi-acteurs et finaliser la feuille de route ;
- Elaborer un guide pour l'identification des besoins en formation en renforcement des capacités des secteurs et acteurs de la plateforme

4. **Tâches et Responsabilités du Consultant**

Sous la supervision du responsable du projet, le consultant aura les tâches et responsabilités suivantes :

A. **Phase de démarrage :**

- Participer à la planification détaillée du projet.
- Élaborer un plan de travail précis pour sa mission.
- Se familiariser avec les documents de référence et les acteurs clés.

B. **Mise en place de la plateforme multi-acteurs :**

- Appuyer l'identification et la mobilisation des acteurs clés (institutions publiques relevant du pouvoir exécutif, organismes de contrôle, institutions publiques relevant du pouvoir judiciaire, organisations de la société civile) ;
- Alimenter l'organisation des assemblées générales de la plateforme en lui fournissant la documentation nécessaire ;
- Proposer la définition des termes de référence et des structures de gouvernance de la plateforme (comité de suivi, présidence, secrétariat technique, etc.).

C. **Élaboration de la feuille de route :**

- Animer les ateliers thématiques et les consultations en province : i. région Nord et Nord'Est ; ii. région transversale (Artibonite – Nord'Ouest – Centre) ; iii. région Sud (Nippes – Sud – Grand'Anse) ; iv. région métropolitaine (Ouest – Sud'Est)

- Collecter et analyser les données et les informations pertinentes relevant de chaque secteur ;
- Rédiger les versions préliminaires de la feuille de route ;
- Faciliter la validation de la feuille de route par les acteurs concernés.

D. **Renforcement des capacités :**

- Réaliser un diagnostic des besoins spécifiques des membres de la plateforme en matière de renforcement des capacités ;
- Concevoir et animer des sessions de formation adaptées aux besoins identifiés.

E. **Suivi et évaluation :**

- Contribuer à l'évaluation des résultats du projet ;
- Rédiger des rapports de consultation réguliers.

5. **Livrables**

Le consultant devra fournir les livrables suivants :

- Le plan de travail détaillé ;
- Les TDR de la plateforme multi-acteurs ;
- Le guide d'ateliers thématiques sur : la redevabilité, la transparence, l'efficacité des dépenses, la participation citoyenne, les éthiques publiques ;
- Le rapport final des ateliers thématiques ;
- Le compte rendu des réunions et des ateliers ;
- La version préliminaire de la feuille de route et la version finale après validation des secteurs ;
- Un diagnostic des besoins de formation en renforcement des capacités de chaque secteur ;
- Valider les supports de formation ;
- Un rapport final de consultation.

6. **Profil du Consultant**

Le/la consultant.e devra posséder les qualifications et compétences suivantes :

- Diplôme universitaire de niveau supérieur, niveau Maitrise ou Doctorat, en Sciences politiques, Sciences sociales, droit, économie, administration publique ou dans un domaine pertinent ;
- Expérience professionnelle d'au moins 5 ans et spécialiste confirmé.e dans le domaine de la gouvernance, des droits humains, de la lutte contre la corruption ou du développement ; (Avoir au moins 3 références des missions similaires, rapport de fin de projet, Rapports de capitalisation et de valorisation des résultats, rapports des réalisations des projets de développement, Missions d'évaluation des projets de développement, des travaux dans les domaines susmentionnés…) ;
- Connaissance approfondie du contexte socio-politique haïtien ;
- Excellentes compétences en animation de réunions, en facilitation et en communication ;
- Capacité à travailler en équipe et à établir des relations de confiance avec les acteurs concernés ;
- Maîtrise du français (oral et écrit) et connaissance de l'anglais ou de l'espagnol souhaitable avec une bonne capacité d'analyse et de synthèse ;

7. **Durée de la Consultation**

La durée de la consultation est estimée à 4 mois, du 1er Mars au 30 Juin 2025.

8. **Procédure de Sélection**

La sélection du consultant se fera sur la base d'un processus transparent et compétitif, comprenant :

- Un appel à candidatures ;
- Une évaluation des dossiers de candidature ;
- Des entretiens avec les candidats présélectionnés.

9. **Réception des dossiers de candidature**

Les candidats sont invités à postuler en envoyant leurs offres par email à : ensemblecontrelacorruption@yahoo.com Ou par porteur déposées à l'adresse suivante :

Ensemble Contre la Corruption (ECC)
9, rue Rivière, Canapé-Vert, Port-au-Prince
Port-au-Prince-Haïti avec la mention : « Recrutement d'un consultant pour la mise en place de la plateforme multi-acteurs autour de la lutte contre la corruption ».

La date limite pour la réception des dossiers est le mercredi 26 Février 2025 à 12h00 PM (la date et l'heure de la réception de l'e-mail faisant foi).

Le dossier doit contenir :

- Un CV du/de la consultant.e signé avec les références pertinentes pour la mission[4] incluant au minimum 3 contacts de références (noms, titres, N° de téléphone, et adresses électroniques)
- Une lettre de motivation faisant état de la compréhension de la mission à réaliser.

10. **Budget**

Le budget alloué à cette consultation est de : **un million trois cent mille gourdes** (1,**300.000.00 HTG)**, incluant les honoraires du consultant et les frais de déplacement à Port-au-Prince. Les paiements se feront en 3 versements :

- 1ère tranche, 30% à la signature du contrat ;
- 2e. tranche, 30% 2 mois après la signature ;
- 3e tranche, 40% à la fin du contrat.

NB. (1) Un acompte de 2% sera prélevé sur chaque versement au Consultant pour le paiement des redevances à la DGI. (2) Tout avenant au contrat de consultation portant sur la durée du projet prendra en compte un relèvement du budget de la consultation qui ne dépassera pas **six cent cinquante mille gourdes (650,000.00 HTG).**

[4] Références pertinentes pour la mission :
- Il faut mentionner clairement la période et la durée de la chaque mission (Date de début, date de fin de chaque mission)